

CONCIERGES, GARDIENS ET EMPLOYES D'IMMEUBLES

Afin de préserver votre santé, votre médecin du travail AMETRA 06 vous conseille de protéger :

Ne pas fumer, boire ou manger sur les lieux de travail

Vos oreilles :

Protections auditives : casques ou bouchons d'oreilles quand vous êtes exposé au bruit (taille- haie, tondeuse...)



Vos voies respiratoires :

En cas de production importante de poussières :

- Portez un masque adapté.
- Et utilisez l'aspirateur plutôt que le balai.



En cas de produits volatils :

- Aérez les locaux.
- Vaporisez le produit sur le chiffon et non sur la surface à nettoyer.
- Respectez les consignes de sécurité indiquées sur les étiquettes des produits utilisés

Votre peau :

- Portez des gants adaptés à votre activité.
 - Méfiez-vous de la présence possible d'objets piquants ou tranchants.
 - Saisissez les sacs poubelles par le haut.
 - Lavez-vous les mains à l'eau tiède avec des savons adaptés.
 - Appliquez régulièrement une crème protectrice
- Portez des vêtements de travail adaptés que vous changerez souvent.



Vos yeux :

Portez des lunettes de protection en cas de risques de projections .(Karcher' jardinage)



Votre dos et vos articulations :

- Evitez la manutention manuelle.
- Ne surchargez pas vos containers : en cas d'évacuation en côte, une aide électrique à la manutention est souhaitable.
- Pas de postures prolongées les bras relevés.
- Utilisez toujours du matériel adapté à la tâche, et ne travaillez pas en équilibre instable : l'escabeau est préférable à la chaise pour faire les vitres....



Vos pieds :

Si risques, (jardinage) portez des chaussures de sécurité.



- Vérifiez vos vaccinations : d.T.Polio, Hépatite B conseillés.
- En cas de piqûres accidentelles avec des seringues souillées de sang, contacter **immédiatement les urgences de l'hôpital le plus proche.**

Si vous le souhaitez, une liste des produits et des fournisseurs est disponible auprès de votre médecin du travail.